



	Compte rendu du Conseil de Faculté Séance du 23 janvier 2023	
--	---	--

	Présent-e	Représenté-e (procuration)	Absent-e Excusé-e
M. Jean-Gabriel CONTAMIN, Doyen	X		
Mme Carole VAN GOETSENHOVEN, représentante du premier président de la Cour d'appel de Douai		Frédérique Le Doujet	
M. Eddy JACQUEMART, représentant du Conseil municipal de Lille		Claire Cathelain	
Représentant.e du Conseil régional			X
M. Martin GRASSET, Président du centre de formation professionnelle des avocats			X
Mme Anne SEULIN, représentante du Président de la Cour administrative d'appel de Douai	X		
M. Alain CADET			X
Mme Delphine LECAILLE			X
Mme Evelyne MERCHEZ	X		
<u>Enseignant-e-s collègue A</u>			
Mme Carole BACHELOT	X		
M. Christian BEN LAKHDAR	X		
Mme Sandrine CHASSAGNARD- PINET		Aymeric Potteau	
Mme Anne-Cécile DOUILLET	X		
M. Eric KERCKHOVE	X		
M. Aymeric POTTEAU	X		
Mme Johanne SAISON		Aymeric Potteau	
M. Denis VOINOT	X		
<u>Enseignant-e-s collègue B</u>			
M. Vincent DUPONT	X		
Mme Nathalie ETHUIN	X		
Mme Frédérique LE DOUJET	X		
M. Perry MAURY	X		
M. Leny PATINAUX	X		
M. Barnaby PELL	X		
M. Gilles TOULEMONDE	X		
Mme Sidonie VERHAEGHE		Leny Patinaux	

Collège AITOS			
M. Jean-Christophe DERIAU	X		
M. Younès HADDADI	X		
M. Jacques LECOMPTE	X		
Mme Violaine SANDER	X		
Collège usagers			
Mme Chloé AFONSO (suppléant : M. Christian MALENGELE)	X		
M. Gaëtan BEST (suppléant : M. Samuel GOMEZ)			X
Mme Claire CATHELAIN (suppléant : M. Vito CHOLLET)	X		
Mme Messyla DE ANDRADE (suppléant : M. Louis BOUCLY)		Louis Boucly	
Mme Romane DELERUE (suppléant : M. Louka STAWSKI)		Chloé Afonso	
M. Tomas KEBBATI (suppléante : Mme Anaïs GOLLAIN)	X		
M. Gaspard LEVEUGLE (suppléante : Mme Sarah MEHALA)	X		
Mme Adria MADELIN (suppléant : M. Florian SURMONT)		Florian Surmont	
Mme Lucie MEGNIEN (suppléant : M. Enzo EVRARD)			X
Mme Shehrazade MESSAOUDI (suppléante : Mme Ilona VERMEERSCH)			X
Mme Mélanie PINTÉ (suppléante : Mme Jade LEFEBVRE)	X		
M. Samuel RIGAUD (suppléante : Mme Alice BIERRET)	X		
Membre avec voix consultative			
M. Florent BAUDE, directeur de l'IPAG			X
M. Bernard BOSSU, co-directeur de l'Institut des Sciences du Travail			X
M. Louis de CARBONNIERES, directeur de l'IEJ			X
M. Vincent CATTOIR-JONVILLE, co-directeur de l'ICEU-ICH			X
M. Tony DELETTREZ, directeur des services d'appui adjoint	X		
M. Jean-Charles LOUCHE, directeur des services administratifs	X		
M. Jean-Jacques MARTEL, co-directeur de l'ICEU - ICH			X
M. Jean-Philippe TRICOIT, co-directeur de l'Institut des Sciences du Travail			X
Un représentant de l'Institut de Criminologie			X

→ sur le Conseil de Faculté

Monsieur le Doyen souhaite la bienvenue au sein du Conseil aux nouveaux élu.e.s étudiant.e.s :

- Madame Sarah Méhala est remplacée par Monsieur Clément Weppe ;
- Madame Alexandra Mouton est remplacée par Monsieur Gaëtan Best (titulaire) et Monsieur Samuel Gomez (suppléant) ;
- Monsieur Quentin Sette est remplacé par Madame Messila De Andrade (titulaire) et Monsieur Louis Boucly (suppléant) ;
- Madame Jade Lefèvre est remplacée par Madame Jeanne Davaine.

Ces départs correspondent soit à des démissions, soit à des poursuites d'études dans un autre établissement ou à des fins de cursus dans notre Faculté.

Le Conseil de Faculté actuel sera maintenu en exercice jusqu'à fin mai 2024, un nouveau Conseil lui succédant le 1^{er} juin de la même année.

→ sur la vie de la Faculté

Monsieur le Doyen annonce le départ de Madame Luisa Brunori pour un laboratoire de l'Ecole Normale Supérieure ; elle est remplacée dans sa mission d'assesseure Recherche par Madame Bérengère Legros, en charge tout particulièrement de la mise en place des nouveaux statuts de notre Faculté et d'une instance nouvelle, la commission Recherche. Madame Legros est maîtresse de conférences en droit privé et sciences criminelles, habilitée à diriger des recherches.

Madame Céline Ingelaere-Leborgne et Monsieur Jean-Yves Maréchal ont bénéficié du repyramidage proposé aux maîtres et maîtresses de conférence et sont devenu.e.s professeur.e.s des universités.

Monsieur Richard Armstrong, enseignant contractuel en anglais, a obtenu le CAPES d'anglais, a validé son stage au sein de notre Faculté et sera maintenu dans nos effectifs enseignants à compter de la rentrée prochaine en tant que professeur certifié titulaire.

Monsieur Thémistoklis Raptopoulos, venant de l'Université de Lorraine, est affecté dans notre Faculté en tant que professeur des universités en droit public, à compter du 1^{er} janvier 2023.

Deux postes de maîtres de conférences obtenus hors la campagne de révision des effectifs font l'objet de recrutements au fil de l'eau : en droit public, c'est en cours ; en droit privé et sciences criminelles, Madame Juliette Jombart nous a rejoints.

Une équipe du master 2 « Droit de l'Union européenne » a été sélectionnée pour la phase finale du concours de plaidoirie « European Law Moot Court » à Bucarest, en Roumanie. Une autre étudiante de ce même master représente la France lors du premier Conseil européen simulé à Bruxelles.

→ sur quelques événements de la vie de la Faculté

Les vœux « première pierre de la nouvelle année » auront lieu le 26 janvier 2023 ; le 8 mars sera inauguré l'amphithéâtre Gisèle Halimi, avec une représentation théâtrale du procès de Bobigny et la projection d'un documentaire suivie d'une table ronde avec des représentants du Barreau de Lille. Le 15 mars, c'est l'épicerie solidaire qui sera inaugurée.

Madame Nathalie Ethuin qui a piloté le projet d'épicerie solidaire en fait la présentation au Conseil : déjà ouverte, cette épicerie a obtenu le soutien de la Faculté et du Campus grâce à la logistique mise à sa disposition (un local entretenu et chauffé), avec une aide financière de la part de l'Université (40 000 euros pour l'épicerie et le tiers lieu) et l'affectation de deux volontaires en service civique rémunérés par l'Université pour assurer l'accueil au sein de l'épicerie. Les étudiants bénéficiaires ne paient que 20 % du coût des produits, pour une durée de trois mois, renouvelable à nouveau pour trois mois. Ces étudiants sont suivis par une assistante sociale et leur dossier passe devant une commission spécifique d'attribution.

Gérée par une association étudiante, dont le président est Monsieur Yohan Dos Santos Fernandes, étudiant en L2 de droit, l'épicerie a noué des partenariats avec l'Association nationale des épiceries solidaires et avec la Banque alimentaire. Un des objectifs est aussi de pouvoir compter sur les commerces du quartier de Moulins. Cette nouvelle épicerie solidaire sera la quatrième de l'Université, après celle de Pont de Bois, du secteur santé et de Cité scientifique.

Le 31 mars prochain sera inauguré l'amphithéâtre Martha Desrumaux, avec la projection du documentaire « Le souffle de Martha », suivie d'une conférence animée par Madame Ethuin et l'association des amis de Martha Desrumaux.

Le 12 juin 2023 sera inaugurée la salle Régis Bonnier, en mémoire de ce collègue du service informatique trop tôt disparu.

→ sur l'organisation des examens et les difficultés rencontrées lors de la rentrée du second semestre

Monsieur le Doyen identifie plusieurs difficultés concernant l'organisation des examens :

- le service des plannings est en réorganisation et dans l'attente du passage à de nouvelles applications informatiques pour la gestion des salles et des examens, les anciens logiciels ne sont pas actualisés comme ils le devraient ;
- le délai réduit à une seule semaine entre le début des cours magistraux et celui des travaux dirigés a posé problème tout au long de la période.

Tous conviennent que l'année en cours a été particulière et que des changements doivent intervenir, une large concertation permettant de confronter les attentes et les contraintes de tous étant, elle aussi, largement plébiscitée. Sur la suggestion de Monsieur Aymeric Potteau, il est proposé que les inscriptions pédagogiques pour le second semestre soient anticipées pour permettre au service du planning de travailler plus tôt sur l'organisation du second semestre.

Madame Ethuin réitère une demande qu'elle a déjà exprimée : que les choix pédagogiques des étudiants se fondent sur un document d'information standardisé, qui préviendrait ainsi largement les erreurs d'aiguillage pédagogique, et les changements d'options et de groupes qui en découlent.

Monsieur le Doyen rappelle que les journées de prérentrées sont organisées pour que l'information sur les contenus pédagogiques soit accessible aux étudiants ; en conséquence, il déplore la faible participation des équipes pédagogiques à cet événement d'accueil et d'information.

Pour Monsieur Gilles Toulemonde, une discussion et une réflexion générale sur les modalités d'examens devraient être menées, peut-être à l'occasion de la nouvelle accréditation de l'offre de formation : faut-il des examens dans toutes les matières, le bachotage a-t-il une valeur docimologique, comment contrecarrer le recours aux nouvelles applications d'intelligence artificielle ?

Approbation du compte rendu des séances du Conseil, en date du 10 octobre 2022, 7 novembre 2022 et 21 novembre 2022

Pour ces trois séances, l'approbation du compte rendu est obtenue à l'unanimité.

Débat et vote relatifs aux questions budgétaires

→ sur la dotation pour le prix de thèse de la Faculté

Comme chaque année, le Conseil doit entériner le montant de la dotation octroyée à la lauréate, au lauréat du prix de thèse. Le Conseil d'Administration de l'Université a souhaité que le montant soit augmenté et passe ainsi à 1 000 euros. C'est ce montant qui est validé par le Conseil, à l'unanimité.

→ sur l'ouverture de formations à l'apprentissage

Quatre masters 2 ont confirmé leur intention d'ouvrir leur formation à l'apprentissage, en transmettant un dossier en ce sens : deux parcours du master mention droit social, parcours « Droit du dialogue social en entreprise » et parcours « Droit de la protection sociale » et les deux derniers parcours de la mention Droit des affaires, conduisant ainsi à une ouverture à l'apprentissage de tous les parcours de « Droit des affaires ».

Ouverts à un public mixte, étudiants et salariés en formation continue, certains de ces masters ont été dans l'obligation d'augmenter les volumes d'enseignement pour atteindre le prérequis imposé par l'apprentissage, cette augmentation conduisant aussi parfois à ne plus mutualiser certains enseignements, la conséquence finale de ces changements étant un alourdissement du coût pédagogique de ces masters.

L'ouverture de ces quatre masters 2 à l'apprentissage est acceptée à l'unanimité.

→ Information sur la plateforme master

Monsieur le Doyen transmet les dernières informations disponibles sur la future plateforme permettant une inscription à un master :

- chaque étudiant pourra faire son choix de candidature entre quinze mentions différentes, sur tous les parcours ainsi concernés ;
- il transmet à partir du 22 mars un dossier commun à l'ensemble des formations avec plusieurs pièces : notes, CV, cursus, stages... Chaque parcours pourra demander des éléments additionnels : une lettre de motivation, de recommandation, un avis de poursuite d'études, un CV en anglais ... Des « questions complémentaires » pourront par ailleurs être posées, dont l'importance est relevée par Monsieur le Doyen, qui évoque à titre d'exemple la note de droit pénal en 3^{ème} année ;
- chaque faculté pourra accepter au départ plus de candidats que la limite affichée, des refus signifiés aux candidats et un classement parmi les candidatures sont aussi possibles ;
- à partir du 23 juin, l'étudiant reçoit les différentes décisions, qui peuvent être un « oui » définitif, ou un « oui en attente » ; à compter du 21 juillet, chaque « oui » provisoire devient définitif.

→ sur plusieurs conventions

Double diplôme avec Murcie

Le Conseil accueille Monsieur Marcel Moritz, assesseur aux relations internationales, qui présente le projet d'une convention réactualisée de double diplôme avec l'Université de Murcie : les maquettes pédagogiques ont évolué du fait du passage à l'apprentissage, avec donc intégration d'un peu plus de droit du numérique, de bio-droit, technologie et santé à Murcie, et côté français, intégration d'un cours d'intelligence artificielle et santé et un cours de bioéthique et numérique.

Monsieur Moritz se félicite qu'en cinq ans, vingt-trois étudiants lillois soient allés en Espagne suivre des enseignements, la réciproque n'étant pas aussi satisfaisante, puisque seuls trois étudiants espagnols nous ont rejoints. L'enseignement insuffisant du français en Espagne et le débouché privilégié en Espagne des études de droit vers le métier d'avocat peuvent expliquer ce manque d'intérêt de la part de notre partenaire.

Le projet est validé à l'unanimité.

Master Droit des assurances

Le Conseil accueille ensuite Monsieur Frédéric Planckeel, responsable du master Droit des assurances. Il présente au Conseil un projet de partenariat avec les assurances du Crédit mutuel. La coopération existe depuis plusieurs années, à travers le recrutement d'alternants et des embauches directes à la sortie du cursus. L'enjeu pour Monsieur Planckeel est d'accroître l'attractivité du master en montrant les liens qu'il entretient avec le secteur socio-économique des assurances, à l'instar d'autres masters avec lesquels il entre en concurrence. L'engagement de notre côté serait d'inviter notre partenaire aux événements en lien avec l'insertion professionnelle, permettant ainsi à nos étudiants de découvrir les débouchés professionnels qui s'offrent à eux et à nos partenaires de recruter les cadres dont ils ont besoin pour leur développement.

Des inquiétudes quant à un recours accru à des soutiens de natures diverses venant du monde de l'entreprise sont exprimées par plusieurs membres du Conseil : pour eux, l'indépendance des universitaires peut être compromise et le désengagement financier progressif de l'Etat ainsi justifié.

Vote sur l'approbation d'une convention avec les assurances du Crédit mutuel :
20 pour, 14 contre, 0 blanc, 0 « n'a pas souhaité prendre part au vote »

Informations

Madame Ethuin souhaite informer le Conseil sur la formation qui va être délivrée dans les composantes afin que les étudiants internationaux obtiennent dès le premier niveau administratif les réponses adaptées pour le renouvellement de leur titre de séjour, la procédure dématérialisée actuelle étant très complexe et source d'erreurs et donc de délai supplémentaire.

Elle souhaite par ailleurs que les sites des composantes comportent des pages dédiées à cette procédure de renouvellement.

→ sur XPerium

Le Conseil accueille Monsieur Christophe Mondou et Monsieur Damien Charabidze qui présentent X Perium, la vitrine de la recherche au sein de l'Université de Lille. Mise en place en 2014 au sein de Lilliad, cette vitrine s'adresse aux lycéens et collégiens, pour démystifier le monde de la recherche, valoriser et vulgariser la recherche, en incitant les jeunes à en faire leur métier à venir.

Une thématique avec un titre est définie par le Conseil d'Orientation Stratégique, dont font partie Messieurs Mondou et Charabidze, et un appel à candidature est diffusé. Les laboratoires de l'Université peuvent ainsi proposer des sujets avec du contenu, des vidéos, des ateliers, des supports de présentation, installés sous forme de stands au sein de Lilliad à Villeneuve d'Ascq. Chaque laboratoire assure ensuite l'animation de son stand pendant trois ans, pour le présenter aux écoliers et lycéens qui viennent le visiter.

Sur l'actuelle saison de présentation, deux stands relèvent de notre Faculté et de ses laboratoires rattachés : - « Histoires des peines et des châtiments » animé par le Centre d'Histoire Juridique, avec des illustrations d'époque et la reconstitution d'une guillotine ;

- « Droit à l'image et comment la révolution numérique perturbe ce droit à l'image » animé par le CRDP.

Pour la prochaine saison intitulée « Va y avoir du sport, ce que la recherche nous apprend », le CRDP a été retenu avec deux thématiques, portées par Monsieur Mathieu Le Bescond de Coatpont : « l'e-sport » et « l'ambush marketing ».

→ sur le projet de Maison des étudiants

Porté par l'assesseure Vie étudiante et par l'assesseur étudiant, ce projet est parti d'un document établi il y a quelques années et dont l'objectif est que notre campus, à l'instar des autres, puisse bénéficier de locaux dédiés aux activités estudiantines qui ne relèvent pas directement de leur formation. En attendant, Madame Ethuin a sollicité les services techniques du Campus pour que les locaux des associations soient vidés de tout ce qui les encombre et que des travaux de rénovation soient lancés. Ces travaux sont cependant soumis aux restrictions financières actuelles.

Le projet de création d'une Maison des étudiants, tel que rédigé, obtient un soutien unanime de la part du Conseil.

Informations

→ sur le groupe de travail sur les statuts

Réuni pour la première fois, le groupe de travail a pu analyser la trame préparatoire transmise par le service juridique de l'Université, analyse qui a donné lieu à des échanges avec ce même service juridique. Il en ressort que :

- la composition du Conseil de Faculté et de la commission Formation peuvent être identique, tout en conservant une composition différente pour la commission Recherche ;
- le terme de vice-doyen correspond à celui d'assesseur que nous utilisons ;
- un vice-doyen formation est prévu, alors que nous avons plusieurs assesseurs relevant du domaine de la formation ; nous devons donc prévoir la création d'une charge d'«assesseur principal » pour la formation, dont les contours de la mission devront être précisés ;
- le nombre des personnalités extérieures sera réduit, avec l'obligation d'accueillir un représentant d'une autre composante de l'université ou d'un autre établissement-composante de l'EPE.

L'objectif du groupe de travail est de conserver de la souplesse en reportant sur le règlement intérieur, modifiable en Conseil de Faculté, la plupart des éléments de notre organisation interne, en conservant les éléments structurants pour les statuts, qui eux ne peuvent être modifiés que par décision du Conseil d'Administration de l'Université.

→ sur les relations avec la Présidence de l'Université

Monsieur le Doyen souhaite partager les expériences récentes qu'il a vécues avec la Direction de notre Université, expériences qui lui laissent un goût amer, tant il ressent que la co-construction des projets qui est tant mise en avant n'est en fait pas mise réellement en œuvre. Pour lui, les remontées émanant des composantes ne sont pas suffisamment prises en compte, ce qui altère la pertinence des décisions qui sont arrêtées et qui nous sont ensuite imposées.

Monsieur le Doyen regrette aussi que les instances collégiales soient surtout l'occasion pour chaque entité de défendre ses seuls intérêts, sans prise en compte des écarts entre composantes.

Il en donne un certain nombre d'exemples.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Doyen remercie chacune et chacun de son attention et clôt la séance du Conseil de Faculté, en formation plénière.